



Deuxième édition des Olympiades Universitaires du CAMES (OUC 2)

Rappel des urgences sur l'organisation de la phase nationale, pour dispositions éventuelles à prendre, individuellement ou collectivement.

Activités préparatoires des points focaux

- Le Comité d'organisation local (COL) est invité à réaliser une enquête sur l'ensemble des candidats pour disposer des informations suivantes :

- étudiants souhaitant utiliser leurs ordinateurs portables + WIFI du centre ;
- étudiants souhaitant utiliser leurs tablettes + WIFI du centre ;
- étudiants souhaitant utiliser leurs smartphones + WIFI du centre ;
- étudiants disposant de smartphones + Connectivité 3G/4G personnelle ;
- étudiants ne disposant de rien, à qui il faudrait fournir des ordinateurs connectés ;

Cette mise en cohérence, adéquation besoins des candidats avec les capacités locales offertes, constitue un gage de réussite de l'organisation pratique de la phase nationale ;

- **identifier un ou plusieurs centres** d'examen par université et communiquer les informations pertinentes au CAMES (Nom du centre, Adresse, Capacité d'accueil, Equipements, Connectivité wi-fi) ;
- **mettre un accent particulier sur l'inventaire réel** des équipements (nombre d'ordinateurs) et connectivité (débit suffisant pour des connexions simultanées) disponibles dans les centres ;
- 3 scénarios pour abriter la phase nationale selon le nombre de candidats :
 - Si le nombre de candidats est très élevé, **utiliser un amphithéâtre et veiller à une connexion wifi** ; pour les candidats disposant d'ordinateurs portables, de tablettes ou de smartphones, identifiés lors de l'enquête, leur notifier que ces équipements doivent être bien chargés (1h30 d'autonomie), pour éviter l'usage des prises électriques ou rallonges dans la salle ;
 - Si le nombre de candidats est raisonnable, donc compatible avec la capacité en ordinateurs connectés existants déjà dans un centre, favoriser ce type d'environnement ;
 - **Une combinaison** est possible selon les résultats de l'enquête et l'état des lieux sur le terrain ; dans tous les cas, le COL devrait procéder à cette étude et faire des propositions réalistes ;
- informer chaque candidat de son **lieu d'examen** et des **règles de participation** ;
- **organiser avant la phase nationale au moins une réunion d'informations** à destination des candidats au sein de leurs établissements, pour des raisons de proximité et affiner la communication ;
- prendre des dispositions pour **surveiller** les candidats et **sécuriser** les salles ;
- **rechercher des partenariats/sponsors** en commençant à solliciter l'appui multiforme

des institutions (Ambassades, Entreprises privées et autres administrations, etc.), tout en instruisant le Comité International des OUC (CIOUC) des démarches entreprises.

Organisation pratique des épreuves de la phase nationale


- les épreuves débutent le mercredi 22 janvier 2020 à **10H GMT**;
- convoquer les candidats 2 heures avant les épreuves pour des essais de connexion au wi-fi ;
- émargement de chaque candidat à la fin de l'épreuve avant de sortir de la salle ;
- la **durée des épreuves** est fixée à **50 mn** à raison d'une (1) minute par question, avec une marge de 6 minutes supplémentaires ;
- en plus des ordinateurs disponibles dans les centres identifiés, **les candidats pourront utiliser leur propre ordinateur** pour concourir ;
- à défaut d'ordinateur, **un candidat peut utiliser son téléphone portable ou sa tablette en se connectant au réseau wi-fi fourni** ;
- pour palier au problème de connectivité au sein des centres, **un candidat peut aussi utiliser sa propre connexion 3G/4G** ;
- notifier aux candidats l'obligation de répondre de manière séquentielle de 1 à 44 à toutes les questions sur la plateforme, ainsi que l'envoi global des réponses aux QCM à la fin, après la 44ème question. **C'est le respect de ce processus, qui valide la participation aux Olympiades du candidat !**

Seront sélectionnés pour participer à la **phase internationale**, uniquement les **premiers par domaine et par pays**. Le candidat devra obligatoirement obtenir une **note supérieure ou égale à 22/ 44**. En cas de désistement du premier, il sera remplacé par le deuxième.

Toute discipline dans laquelle les notes des candidats sont insuffisantes pour justifier leur sélection (note inférieure à 22/44) **sera retirée** de la phase suivante.

NB : Un test spécial sera réalisé le 18 janvier 2020 à 10H GMT sur la plateforme des OUC : <https://olympiades.cames.online/> . Tous les candidats sont invités à y participer.

Fait à Ouagadougou, le 10 janvier 2020


Le Secrétaire Général
Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES

Professeur Bertrand MBATCHI

